
**Quel paysage culturel patrimonial pour une ville oasienne ?
Cas de Ksar de Bou-saada, Algérie.**

**What heritage cultural landscape for an oasis city?
Case of Ksar of Bou-saada, Algeria.**

Ouzir Malika ^{1*}

¹Université de M'sila, Algérie, E-mail : ouzir.malika@univ-msila.dz

Date de réception : 13/04/2020

Date d'acceptation : 20/05/2020

Résumé

Ce travail sera focalisé sur les éléments de paysage culturel du Ksar de Bou-Saada, il illustre la richesse historique, archéologique, architecturale et urbanistique des Ksour et les différents enjeux de leur mise en valeur. Cette étude dresse ensuite un bilan de dégradation physique et de dévalorisation fonctionnelle et socio-économique de cet habitat historique suite à une urbanisation désordonnée. La recherche a aussi consisté à repérer sur le terrain même les grandes structures des paysages actuels et les signes d'évolution par un travail de lecture et d'observation. Des représentations graphiques de ces situations paysagères ont ensuite été élaborées.

Mots-clés: paysage culturel; ville oasienne ; Ksar de Bou-saada.

Abstract

This work will focus on the elements of the cultural landscape of the Ksar de Bou-Saada, it illustrates the historical, archaeological, architectural and city-planning richness of Ksour and the different challenges of their development. This study takes stock of physical degradation and functional, and socio-economic depreciation of this historic habitat following disorderly urbanization. Also, this research consisted in locating the ground large structures of current landscapes and the signs of evolution through reading and observation. Graphic representations of these landscape situations were then developed.

Keywords: cultural landscape; oasis city; Ksar of Bou-saada.

* Auteur correspondant.

1. Introduction

Le Ksar de Bou-saada présente un produit d'un ordre historique, artistique, culturelle, culturelles et sociale, il se dresse comme le témoin d'une riche histoire. Dans cet effet, il est classé comme un secteur sauvegardé dans le classement des monuments, sites archéologiques du période médiévale et ottomane et création de secteurs sauvegardés (2009 - 2014) (SDZAH ,2007) .

Mais, malgré les toutes les caractéristiques et l'état dégradé du Ksar, il n'a pas été inscrit dans les travaux d'urgence et de restauration recommandés par les Plans Permanents de Sauvegarde et de Mise en Valeur des secteurs sauvegardés

2-Méthodologie:

Afin de contourner cette thématique, notre approche des paysages urbains, sera à la fois diachronique et synchronique, les comportements synchrones (mouvements qui se produisent au même moment) d'un système sont ceux qui s'observent pendant un palier structural (en l'absence d'évolution de la structure). Il est plus difficile d'appréhender la dynamique d'évolution, ou diachronie, car elle n'est pas seulement historique mais comporte aussi une dimension "possibiliste" et prospective. Une bonne méthode consiste à examiner d'abord l'aspect diachronique et d'en noter les stades synchroniques successifs (Gérard Donnadiou et al, 2013).

La recherche a d'abord consisté à repérer sur le terrain même les grandes structures des paysages actuels et les signes d'évolution par un travail de lecture et d'observation en examinant les spécificités urbanistique, paysagère, sociales et spatiales. A cet égard, des définitions ont été présentées et des représentations graphiques de ces situations paysagères ont ensuite été élaborées.

Une lecture du paysage préalable a donc été effectuée dans lesquels le paysage a été considéré comme une image d'un lieu tel qu'il est perçu par un observateur qui le regarde. Le paysage est alors une apparence de la manière dont les éléments constitutifs de ce lieu s'organisent dans l'espace, Il est l'image d'une structure spatiale à l'échelle locale reflétant un état présent et très incomplètement des états antérieurs.

3-Le paysage culturel:

Nous pouvons partir sur la base de trois définitions de la notion du paysage culturel, fournies respectivement par le géographe américain Carl Sauer, le paysage culturel est façonné à partir du paysage naturel par un groupe culturel. La culture est l'agent, la nature est le moyen et le paysage culturel le résultat (Carl Sauer, 1925). Les paysages culturels sont ceux où l'interaction humaine avec les systèmes naturels a formé, sur une longue période, un paysage singulier (Nora Mitchell et al, 2011).

Selon la définition de l'UNESCO, on distingue trois types de paysages culturels :

- le paysage culturel créé intentionnellement comme le jardin historique ;
- les paysages culturels évolutifs, reliques (fossiles) ou vivants ;
- les paysages associatifs.

De façon générale, chaque paysage culturel se distingue par deux composantes : une composante matérielle (naturelle, géomorphologique, hydrographique, climatique et faunistique) et une autre composante humaine,

Quel paysage culturel patrimonial pour une ville oasienne ? ...

immatérielle et symbolique. La dimension matérielle (naturelle et architecturale) d'un paysage culturel constitue la trace patrimoniale, alors que la signification historique, immatérielle et symbolique se réfère aux signes sémiotiques.

Cette notion de *paysage culturel* qui réunit les deux notions prestigieuses et connotées de *paysage* et de *culture*, nécessite, pour son analyse, le croisement de différentes disciplines : sciences du patrimoine, sémiologie et géographie.

Un paysage associatif

Le paysage associatif est un paysage qui possède des liens forts, d'ordre religieux, artistiques ou culturels, avec des éléments naturels plutôt qu'avec des signes matériels culturels, qui peuvent être insignifiants voire même absents.

La gestion des paysages culturels inscrits sur la Liste du patrimoine mondial est destinée à protéger la valeur universelle exceptionnelle pour les générations actuelles et futures. Le rôle de la gestion est de guider le changement opéré dans le paysage culturel tout en retenant les valeurs importantes. Pour parvenir à cet objectif, on peut mettre en place un cadre de gestion permettant d'informer et de guider toutes les actions connexes sur un grand nombre d'années.

Tableau 1 : les conférences sur le paysage culture

	La convention du patrimoine mondiale et les paysages
972	la Conférence générale de l'UNESCO La Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel
972	Recommandation sur les paysages
992	Paysages culturels
994	Stratégie globale
005	Développement durable
007	Communautés
012	40ème anniversaire : "Patrimoine mondial et développement durable: le rôle des communautés locales"

Les Conférences internationales se succèdent, assorties de l'adoption de définitions et recommandations qui énoncent les grands principes qui serviront de plateforme et instrument juridique international à reconnaître et à protéger les paysages culturels (tableau 1).

4-Localisation et présentation de la ville de BOU-SAADA

La ville de Bou-Saada est la première oasis rencontrée en Algérie. Elle se situe au sud-est du nord algérien et à 250km d'Alger et couvre une superficie de 225 km². Elle est considérée comme un vrai carrefour entre la Méditerranée et le

Sahara. Localement, le chef-lieu de la Daira de Bou-Saada est situé au sud de la Wilaya de M'sila (figure 1).

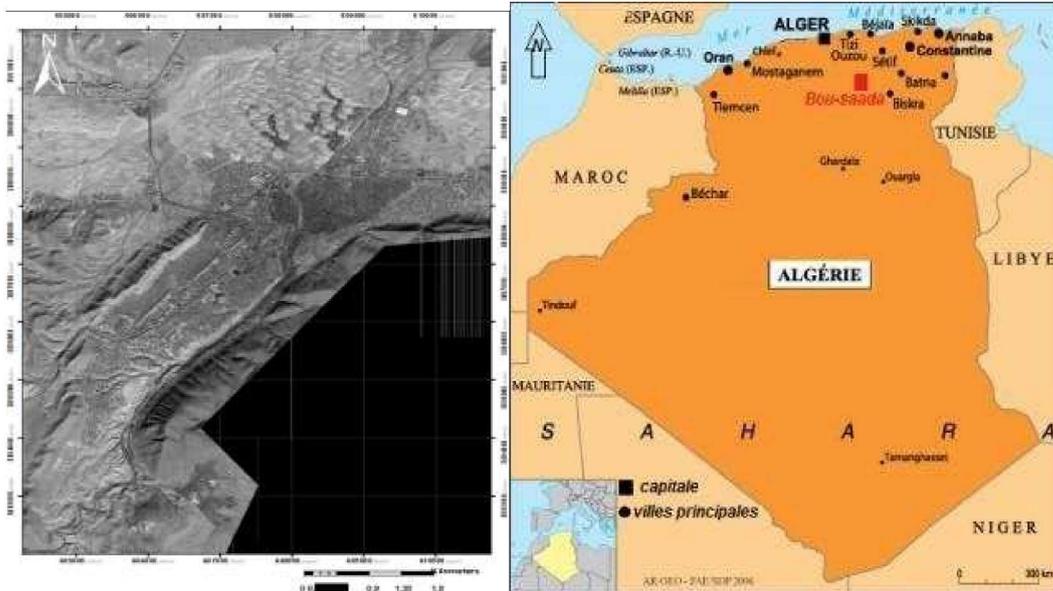


Figure 1 : la localisation de la ville de Bou-saada
Source : google map.com 2017.

La ville de Bou-Saada se situe entre deux chaînes montagneuses : l'Atlas tellien au nord et l'Atlas saharien au Sud. Elle est limitée par Djebel Gorehor au Nord, par Djebel Moubakhera et El Khaneg à l'Ouest, par Djebel Semsad et Maaleg au Sud et Koudia et Khataiba à l'Est, Elle est notamment entourée par une bande de palmeraie du côté Est et des dunes du côté Nord. Alors, on peut dire que « Le territoire de Bou-Saada est bien déterminé par des éléments naturels ».

Le territoire de la ville de Bou-Saada est un territoire varié mais superposé et chevauché, il se caractérise par des éléments écologiques, paysagers très variés, complexes et fragiles soumis à de fortes pressions anthropiques « L'oued, la montagne et les dunes l'ont donc imposée là où elle est, en déclivité vers la palmeraie. » (NACIB, 1986).

La ville de Bou-saada présente un intérêt sérieux dont l'avantage d'être un point d'escale pour les touristes allant vers d'autres régions touristiques, sa situation dans la vallée encaissée de l'oued de Bou-saada, au pied de l'atlas saharien, à proximité d'une palmeraie, lui confère un intérêt touristique de premier plan, historiquement, la ville a profité de son statut pour accueillir tant des touristes ordinaires que de grands intellectuels et écrivains. Isabelle Eberhardt et Colette y ont séjourné. De même, on peut trouver d'anciennes constructions, des sites géologiques remarquables comme, à proximité du Moulin Ferrero, le musée et le marabout (tombeau) de Naceur Ed Dine (alias le peintre français Etienne Dinet).

5-Ksar (Le mot arabe de Ksar signifie ville) : un patrimoine historique et culturel et social

Le Ksar avec son tissu organique fait partie d'un patrimoine riche de la région et témoigne de l'évolution historique et sociologique de la ville de Bou-saâda et c'est la ville indigène. Le ksar ressemble à toutes les vieilles villes arabes (figure 2).

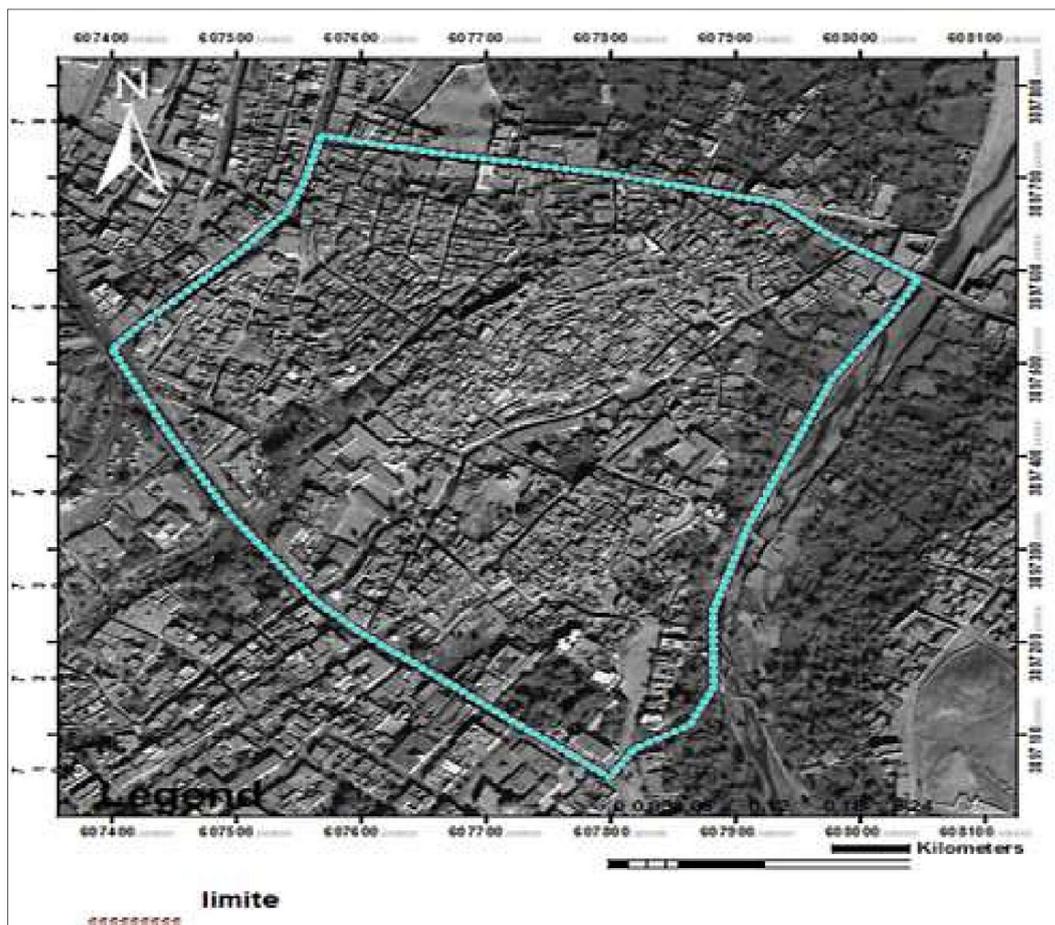


Figure 2 : image satellitaire de Ksar de Bou-saada

- **La mosquée** : c'est le notable marabout SIDI Thameur qui édifia la mosquée ainsi que le noyau initial de la ville.
- **Les constructions** : des maisons avec fenêtres vers l'extérieur, ses venelles tortueuses parfois en tunnel sous deux maisons qui se communiquent ses impasses, ses petites places biscornues et ses toitures en terrasse et les murs en couleur ocre.

La maison du Ksar de Bou-saada correspond au type connu sous la dénomination "maison à patio".

5-1-Reconnaître les valeurs remarquables dans les paysages culturels Quelles perspectives à Bou-saada ?

Le ksar caractérise par un style traditionnel se traduit par les ruelles, impasses, les matériaux de constructions. Il regroupe des paysages extrêmement variés et particuliers beaux, on trouve la palmeraie, l'Oued, la montagne et le Ksar, des éléments naturels et artificiel s (tableau 2).
Tableau 2: Caractéristiques tangibles : Une atmosphère purement traditionnelle :

Désignation		Appellation
Patrimoine bati	Mosquée Le nombre des mosquées reflète le rôle important de la mosquée	Mosquée mouamine Mosquée Argoub Mosquée Oueled Atig Mosquée Oued Ahmida Mosquée Chorfa Moquée Raoudia
	Rahbat	Rahbat Lbid Rahbat Ramlaia Rahbat Chorfa Rahbat el Mouamine Rahbat el Chohada
		Rempart : 700 mètres de longueur
	Equipements touristiques	Hotel Kerdada . Hotel caid Marché d'artisanat
	Musée	Etiennt Dinnet
		Qubba Sidi Ibrahim Qubba Sidi Atia
		Moulin Ferrero
Patrimoine naturel	Palmeraie /Oued / la montagne	

5-2-Caractéristiques intangibles :

La ville de Bou-saada représente de par son positionnement géographique, sa richesse en patrimoine naturel et artificiel, un espace d'enjeu touristique et susceptible de permettre un ancrage touristique fort et porteur d'attractivité, en outre la dimension naturelle de la ville (le ciel, la lumière, les montagnes, la palmeraie, Oued...Etc.) participe à la monumentalité du paysage et construit son identité.

La singularité de la ville de Bou-sada réside dans son fabuleux héritage au quelle elle est considérée comme un théâtre au plein air, tous ces éléments ont su séduire des artistes, peintres, on peut citer notamment :

Le passage et la résidence :

- Cécil Blount de Mille: le cinéaste biblique de Hollywood, y a tourné en 1949 quelques extérieurs de Samson et Dalila ; il en aurait dit d'ailleurs : « Cette région est un véritable studio à ciel ouvert...»
- **Charles Dufresne** esquissa à l'aquarelle ses impressions éclatantes de la palmeraie.
- **Guillaumet** eut la possibilité de poursuivre là ses recherches sur le clair-obscur en exécutant les toiles telles que « Les Fileuses de laine à Bou-Saâda » de 1885 ou « l'Intérieur à Bou-Saâda » de 1887 ou encore « La place Remlia à Bou-Saâda ».
- **Etienne Dinet** exécuta « Combat autour d'un sou » - « Trois-garçons à Bou-Saâda » « Danseuse de la tribu des Ouled-Naïl »

L'algérien dans la ville de Bou-saada est à l'origine d'un dialecte spécifiques (accent), cet accent est une manière de reconnaître l'origine du locuteur, (bousa-dais).

La prononciation est caractérisée principalement par le remplacement du « Gh (غ) » issu de l'arabe par la « q (ق) » et la première lettre parfois prononcée par un Kasra (voyelle i brève)

La famille de la ville de Bou-saada a une gastronomie spéciale et des plats aussi spéciaux « Zfiti », Les vêtements aussi spéciaux « hayek bouaouina ».





Figure 3/4 : un joli mélange de naturel et artificiel

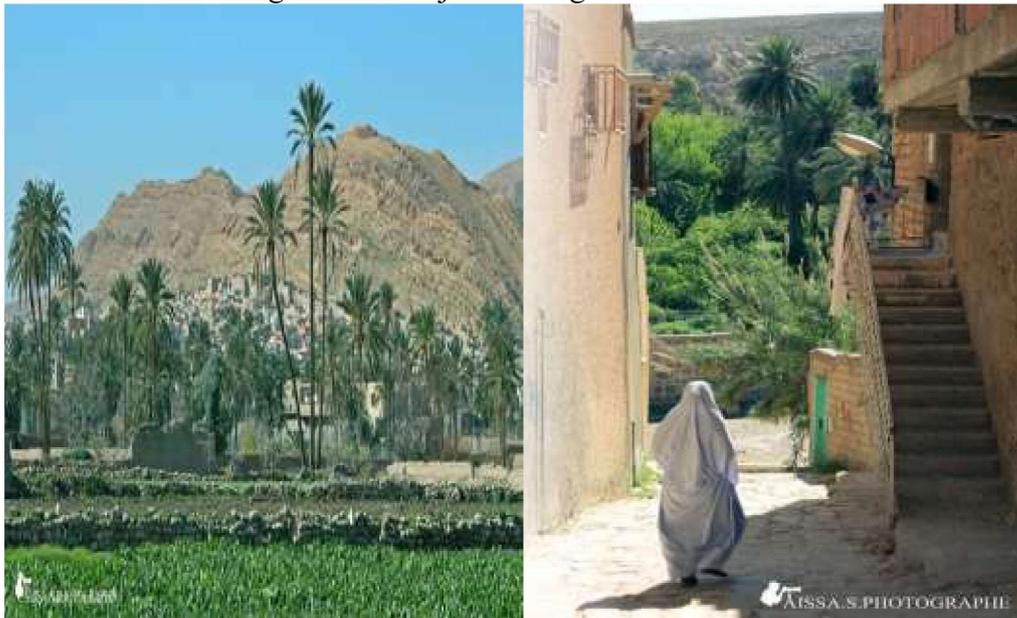


Figure 5/6 : un joli mélange de naturel et artificiel

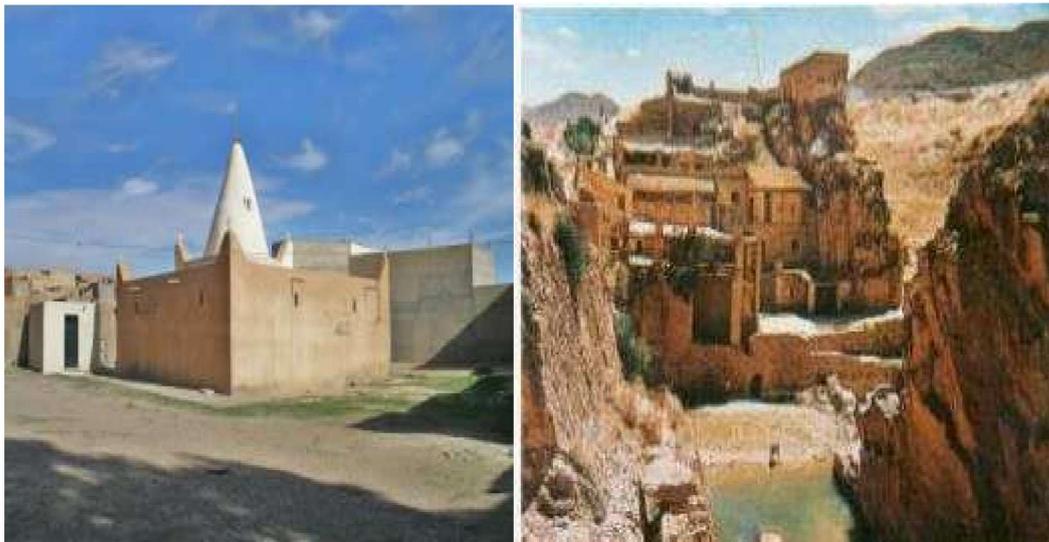
Les Eléments à haute valeur patrimoniale dans le Ksar/Les éléments remarquables :

Le Ksar de Bou-saada présente des éléments construits à une très haute valeur patrimoniale comme nous avons mentionné dans le tableau suivant :

Quel paysage culturel patrimonial pour une ville oasienne ? ...



Figure 7/8 : un joli mélange de naturel et artificiel.





6-La palmeraie (un patrimoine naturel exceptionnel)

La palmeraie de Bou-saâda recouvre 120 h et comptait plus de 30 000 palmiers et d'autres cultures (la vigne, le figuier, cognassier, abricotier...), elle présentait une véritable source de main d'œuvre dont 857 employés dans l'activité agricole, alors on peut dire que la population de Bou-saâda vivait plus de l'agriculture que de l'artisanat. La palmeraie a joué depuis longtemps un rôle bénéfique important dans la ville de Bou-Saada à la fois, historique, social et économique, comme un espace convivial, créateur de paysage rafraîchissant (Encyclopédie de l'Afrique du Nord, 2015).

La palmeraie offrait d'autres bénéfices, elle fournissait aussi les fruits et légumes pour le troc avec d'autres produits, elle offrait aussi une matière première (le bois surtout) pour la construction des édifices (arches, poutres...)

6-1-La complémentarité ksar/palmeraie : un patrimoine matériel et immatériel :

Le Ksar et la palmeraie ont formé un véritable paradis par l'intégration de l'un avec l'autre, le Ksar en tant que structure spatiale, sociale et culturelle et la palmeraie comme structure naturelle.

Ce reflet de complémentarité entre le Ksar et la palmeraie dans la ville de Bou-saâda a été parmi les plus beaux en Algérie et si on parle de complémentarité (Ksar/palmeraie), on parle plutôt d'un équilibre multidimensionnel entre les deux éléments, la palmeraie maximise la ventilation, fournit des espaces ombragés et conserve la fraîcheur nocturne.

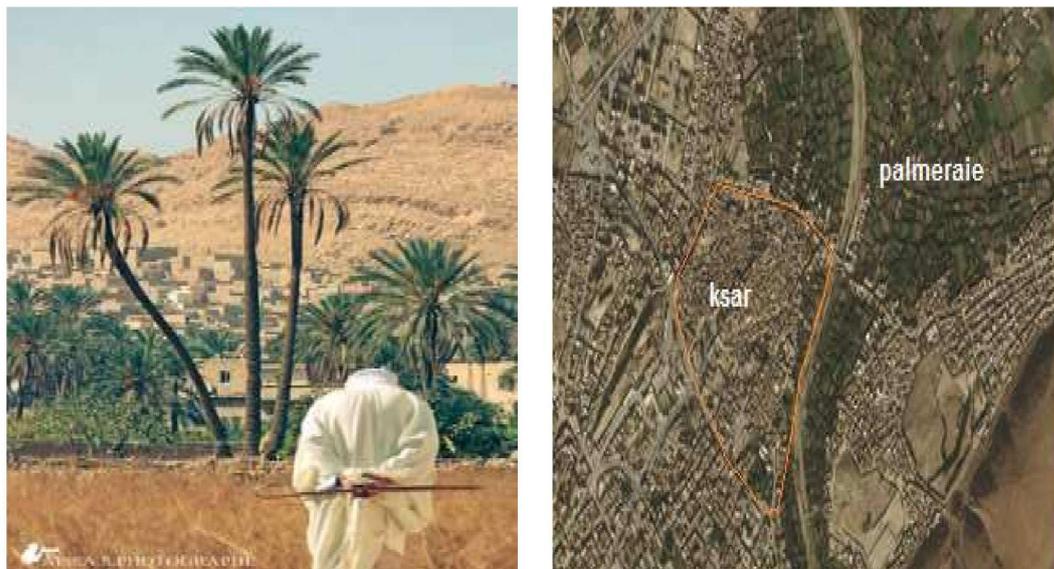


Figure 9/10 La juxtaposition et l'interpénétration de Ksar (vieille ville) et la Palmeraie

6-2-Pourquoi le ksar est un paysage culturel

La Ksar présente des caractéristiques paysagères remarquables en exprimant l'ordre historique, emblématique ou identitaire de de l'interrelation de facteurs naturels et humains, et qu'elles doivent être conservées et mises en valeur.

1. les « œuvres conjuguées de l'homme et de la nature »
2. Ils illustrent l'évolution de la société et des établissements humains au cours des âges, sous l'influence des atouts et/ou des contraintes physiques que présente leur environnement naturel et des forces sociales, économiques et culturelles successives, extérieures et intérieures
3. recouvre une grande diversité de manifestations de l'interaction entre l'humanité et son milieu naturel
4. Les paysages culturels reflètent souvent des techniques spécifiques d'utilisation durable des terres, prenant en considération les caractéristiques et les limites de l'environnement naturel dans lequel ils sont établis, ainsi qu'une relation spirituelle spécifique avec la nature.

7-Problématique : Le Ksar : un patrimoine en voie de disparition devant la négligence des instruments d'urbanisme.

En Algérie, Le POS est un instrument d'urbanisme, qui à force de loi, est le seul à pouvoir réglementer l'usage du sol, Le POS devra définir les aspects techniques de toute nouvelle bâtisse et lutter contre les transformations anarchiques que subissent certaines bâtisses mais aussi sa fonction.

La loi ne dicte pas les normes de manière qualitative. Elle donne les grandes orientations comment organiser le territoire d'une commune. La loi a mis en place les actes d'urbanisme qui règlementent,

Le POS fixe les droits à construire, c'est-à-dire la manière d'occuper le sol, la densité, la qualité de la façade, le nombre d'étages, le recul, l'espace public, le trottoir, la rue, la place et placette. Il est important d'interroger sur la manière dans laquelle le POS coordonne entre l'aspect architectural, esthétique et urbanistique.

L'habitat traditionnel représente une proportion de plus en plus marginale dans la ville de Bou-saâda, après quelques visites sur terrain, on trouve plusieurs situations prédominant : la rénovation, le maintien, altération, reconstruction, l'abandon et la destruction.

Tableau 3 : La diminution du nombre des logements dans le Ksar.

Années	849	902	920	005
N° habitant	500	000	800	895
N° logement	00	00	23	99

Source ; établi par l'auteur à base Plan d'Occupation des Sols N° 01.

Le Ksar de Bou-saada a une valeur patrimoniale historique et paysagère qui n'est pas envisagée assimilable à l'ensemble de la ville et qu'il est primordial de sauvegarder les façades, la forme urbaine, mettre en valeur le Ksar, sans cependant qu'aucune ordonnance ne viennent régulariser : les façades, les hauteurs des constructions, ce manquement conduit à une situation très hétérogène sur lesquelles les constructions se sont élevées et les façades se sont changées- aucun rapport d'homogénéité avec l'ensembles des façades.



Figure 11/12 : ksar : habitations à modèle importé, des façades transformées et des nouveaux matériaux utilisés

Quel paysage culturel patrimonial pour une ville oasienne ? ...

La dégradation de Ksar est due également

- à la densification élevée, ce qui remet en cause l'élévation en hauteur de la maison traditionnelle
- La fragilité des constructions
- Les transformations qui ont fait au niveau des plans et façades ont causé une perte de spécificités locales de Ksar.
- le Ksar de Bou-saada est confronté à d'innombrables problèmes dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme où les techniques traditionnelles disparaissent, les Ksour sont remplacés par des quartiers et des lotissements adaptés à l'automobile et mieux dotés en infrastructures de base et en services de proximité.
- La réhabilitation, la préservation et le maintien de Ksar ne préoccupe pas le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme, ce dernier qui ne prise pas en considération que le Ksar est un écosystème caractérisé par un équilibre socioéconomique et établi dans des conditions historiques, écologiques, climatiques, et spatiales très déterminantes.
- Une absence de suivi rigoureux des services techniques habilités à cet effet.
- L'institution d'un secteur sauvegardé doit être assurée par le PDAU en appliquant un régime particulier, dans notre cas le PDAU de la ville de Bou-saada ne donne pas l'importance au Ksar qui par leur caractère historique, esthétique, sociale et culturelle qui *impose et justifie* sa restauration, sa conservation et sa mise en valeur
- Le PDAU doit également assurer et apparaître les références au plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés, les aspects synthétisés suivants :
 - L'état de conservation du bâti,
 - L'état et le tracé des réseaux de voirie, d'alimentation en eau potable et d'irrigation, d'évacuation des eaux pluviales et usées, l'évacuation et, éventuellement, l'élimination des déchets solides ;
 - le cadre démographique et socio-économique
 - les activités économiques et les équipements
 - la nature juridique des biens immobiliers et les perspectives démographiques et socio-économiques ainsi que les programmes d'équipements publics envisagés
 - La pratique des habitants qui n'ont pas offert aucune importance au patrimoine naturel et artificiel, on peut constater facilement la prolifération des déchets au bord de Oued Bou-saada et à moulin Ferrero.
- Le POS précise que les façades et les immeubles vont être respectés au moyen d'une réglementation de type mais on ne trouve pas une réglementation spécifique pour les secteurs sauvegardés, pour l'intérieur des ilots,

L'étude du plan d'occupation des sols de la vieille ville (POS N° 01) couvre une surface de 24.71 hectares, l'étude se réduit sur l'étude de réseaux

d'AEP et d'assainissement. mais elle n'est pas exposée la façon dans laquelle peut conserver cet espace a plusieurs caractéristiques

historiques et architecturales et elle n'a pas proposé des solutions qui peuvent garantir la requalification de Ksar à cause du non-maîtrise de nombreuses données urbaines de base et la faible professionnalisation technique des équipes qui réalisent ce genre d'étude, cette étude n'a pas vu le jour malgré les impératifs à cause de faible financement réservé pour ce genre d'étude spécialisée.

Conclusion : Une qualité identitaire locale à restaurer

Toute ville peut définir par son passé, présent et futur, cette manière résulte "L'identité urbaine".

La ville de Bou-saada conserve dans ses rues, ses murs, ses places, ses monuments, la trace des évènements et des époques qu'elle a traversés. Cette accumulation a définit son identité urbaine avec l'interaction aux autres champs.

De nombreux édifices historiques dont le Ksar, la palmeraie, les paysages enchanteurs et pittoresques, les mosquées, le moulin Ferrero, le passage de Edouard Verchafelt, la résidence d'Alphonse-Etienne Dinet, Marché de l'artisanat, Parcours de promenade au bord de l'oued Bou-Saada et autres éléments lui confèrent un indiscutable statut de ville d'*Art* et d'*Histoire*.

Le Ksar de la ville de Bou-saada est un lieu doté d'une haute valeur historique esthétique, sociale, religieuse et symbolique, qui présente des signes tangibles d'occupation.

Mais il est surprenant, que jusqu'à maintenant les documents d'urbanisme , associations et la société civile ne jouent aucun rôle dans la conservation de ce patrimoine.

Référence :

1. Antoine S. Bailly, La perception des paysages urbains. [Essai méthodologique] [article], Essai méthodologique, Espace géographique Année 1974 Volume 3 Numéro 3 Schéma d'Orientation d'Aménagement et de Développement était élaboré par la C.A.D.A.T(Caisse algérienne D'Aménagement de Territoire)
2. Carl Sauer, The Morphology of landscape 1925, p. 46
3. Daniel W. Gade, L'optique culturelle dans la géographie américaine, Annales de Géographie, t. 85, n°472, 1976.
4. Encyclopédie de l'Afrique du Nord, 2015.
5. Gérard Donnadieu et al, L'Approche systémique : de quoi s'agit-il ? Synthèse des travaux du Groupe AFSCET" Diffusion de la pensée systémique", septembre 2013.
6. La révision de Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la ville de Bou-saada, 2015.
7. La Loi 90-29 du 01-12-90, Décret exécutif 91-177 du 28-05-91 fixant les procédures d'élaboration et d'approbation du POS.
8. Mohamed Lazhar, Le Maghreb urbain Paysage culturel entre la tradition et la modernité, Volume 8, Numéro 1-2, 2012, 2013, p. 251-264, Le Centre canadien d'études allemandes et européennes, 2014.
9. NACIB, Y. « culture oasiennes », ENAL, 1986. P 306
10. À travers PIERRE L'ABORDE dans son article "l'identité: valeur du futur de la ville" « la ville est la vitrine d'un passé et le miroir du présent, elle renvoie une image qui lui donne son identité »
11. Nora Mitchell, Mechtild Rössler, Pierre-Marie Tricaud, Paysages culturels du patrimoine mondial Guide pratique de conservation et de gestion, 2011, p 5.
12. Nora Mitchell, Mechtild Rössler, Pierre-Marie Tricaud, Paysages culturels du patrimoine mondial Guide pratique de conservation et de gestion, 2011,
13. Pascal SANSON, Le paysage urbain, Edition : L'Harmattan, France, 2007
14. Christine Partoune, La dynamique du concept de paysage in Revue Éducation Formation - n° 275, septembre 2004, Laboratoire de méthodologie de la géographie, Université de Liège.
15. Plan d'occupation du sol N° 01.
16. Rapport (Schéma Directeur des Zones Archéologiques et Historiques) de la Direction de la Restauration et de la Conservation du Patrimoine Culturel et Direction de la Protection Légale des Biens Culturels et de la Valorisation du Patrimoine Culturel, août 2007, P 92.